

Equipement		Moteur de travail	
Feux rouges	R (E)	Marque	Type
Feux stop	Sl (E)	Bruit	à t/min
Clignoteurs	av _____ ar 2a (E)	Silencieux	_____
Catadioptres	av I (E) lat I (E) ar III (E)	Mesure des gaz	_____
Feux de gabarit	av SAW CH 1110301/1110702 lat. _____ ar SAW CH 1110301/1110702	Déparasitage	_____
sur panneau	ar ML CH 1220402	Indications pour le permis de circulation	
Eclairage plaque	1/à gauche combiné av. R	Genre remorque	Remorque de travail
Cale	1/300x200x150	Marque et type	CONECTA C 620/600
		FH-No CH	9171 24
		Carrosserie	grue
		Poids à vide	Charge utile
		Poids de service	9240 Poids total

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

***) Variante de pneus AV: 8.25-15 24 PR charge 5000 (6,0) V-max. 30 km/h.**

A noter dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir de ch.côté à l'AR de la tour; à l'AR sur protection, feu de gabarit à l'AR; signal sel. OCE, art. 35, al. 4;
- 138 - panneau de signalisation à l'AR au-dessus du tréteau de montage;
- 139 - les coffres de lest de chaque côté doivent être vidés, les 2 pièces de béton, total 2480x1470x560 mm peuvent rester sur le véhicule;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - la tourelle et la flèche doivent être assurées;
- les feux prescrits doivent être montés.

Winterthur, 19.1.78

• Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules